



ALERTE EAU

SITUATION DE PÉNURIE — RESTRICTIONS RENFORCÉES

Nos deux communes sont en situation de pénurie d'eau. Les besoins dépassent actuellement les ressources disponibles et l'arrêt de la station du Montant est imminent. Les pluies, lorsqu'elles arriveront, ne rétabliront pas immédiatement la ressource.

Les services communaux et cantonaux, l'armée, la Protection civile et les sapeurs-pompiers sont mobilisés pour analyser et mettre en place des solutions temporaires d'approvisionnement. **Même avec ces solutions, une réduction immédiate de la consommation est indispensable.**

Dès aujourd'hui et jusqu'à nouvel avis, il est strictement interdit d'utiliser l'eau du réseau communal :

- pour arroser les jardins, qu'il s'agisse de pelouses, de potagers, de fleurs, d'arbres ou d'autres plantations, même récemment semées ou plantées;
- pour tout nettoyage ou rinçage extérieur, notamment des véhicules, terrasses, façades, chemins et mobiliers de jardin, que ce soit au jet ou à haute pression;
- pour remplir les piscines, spas et jacuzzis.

Nous vous demandons de limiter votre consommation personnelle au strict nécessaire. Ces restrictions doivent être respectées par toutes et tous.

Les Municipalités vous tiendront informés de l'évolution de la situation.

Municipalité d'Arzier-Le Muids

Municipalité de Genolier

Genolier, le 29 septembre 2026